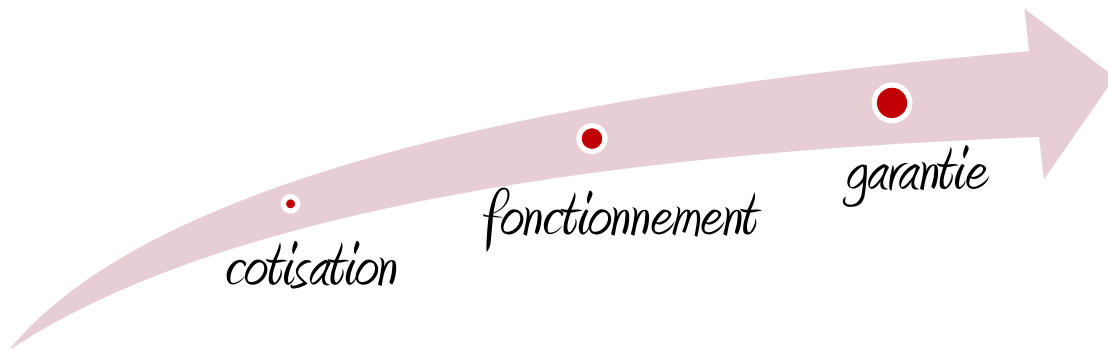


## FICHE « ECLAIR »



### Ce qu'il faut savoir

**Mut'Galaxie** s'adresse à tous ceux qui désirent être bien protégés pour les accidents de la vie quotidienne.

#### GARANTIE

##### ❖ Garantie

5 niveaux - 1 option invalidité
individuelle ou familiale

**Mut'Galaxie** garantie tous les accidents domestiques, de loisirs, de travail, de la circulation et même des sports à risque. Par accident, il faut entendre toute atteinte corporelle non intentionnelle et non prévisible, suite à des événements soudains et imprévus dus à des causes extérieures.

#### FONCTIONNEMENT

**Mut'Galaxie** permet, suite à un accident, d'obtenir des allocations journalières d'hospitalisation, de percevoir un capital décès, et si l'option est souscrite, un capital en cas d'incapacité physique permanente (minimum 10 %). Il y a deux prestations différentes selon le type d'accident : tout accident et accident de la circulation (capital majoré).

Est incluse dans le contrat, une assistance très complète.

## ✓ Conditions

Peut adhérer toute personne âgée de 18 ans au minimum et sans limite d'âge.

Pour l'option Incapacité Physique et Permanente, la limite d'âge est 60 ans à l'adhésion et 64 ans aux prestations.

Il n'y a aucune exclusion médicale, ni questionnaire médical lors de l'adhésion.

Il y a aucun délai d'attente.

## ✓ Le versement

Le capital décès souscrit est versé dans son intégralité, ce n'est pas une indemnité calculée selon une évaluation de préjudice. Si l'option IPP est souscrite, le capital versé est calculé au prorata du taux d'incapacité défini selon le barème.

Le crédit d'hospitalisation est de 60 jours maximum par accident.

Les prestations se cumulent avec les versements et les remboursements effectués par des tiers payeurs ou organismes.

## COTISATION

La cotisation est fixe, il n'y a pas d'augmentation suite au changement de tranche d'âge. Les cotisations et les prestations sont revalorisées chaque année de 3 %.

### Les +

- **Prise en charge de tous les accidents (travail, loisirs, sports, circulation)**
- **Capital défini**
- **Cotisation fixe (hors revalorisation annuelle) pas d'augmentation avec l'âge**
- **Versement d'une allocation en cas d'hospitalisation**
- **Prestations cumulables avec les tiers payeurs**
- **Assistance (aide à domicile, garde d'enfants, ...)**